

Recherches féministes



Invisibles et visibles

Renée Cloutier

Volume 12, Number 2, 1999

Invisibles et visibles

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/058042ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/058042ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Revue Recherches féministes

ISSN

0838-4479 (print)

1705-9240 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Cloutier, R. (1999). Invisibles et visibles. *Recherches féministes*, 12(2), 1–5.
<https://doi.org/10.7202/058042ar>

Présentation

RENÉE CLOUTIER

À ma mère,
JEANNETTE BRAULT, 1912-2000,
qui m'a appris la tolérance,
qui m'a transmis la patience
et la passion de l'enseignement,
qui m'a permis d'être une femme
fière et combative.

L'appel de textes pour un numéro hors thème présente toujours une part d'inconnu et une certaine euphorie. Quels seront les problématiques et les thèmes privilégiés ? Quelle ombre de l'histoire des femmes et de leurs conditions de vie ces articles vont-ils mettre en plein jour ? Quelles contributions vont-ils apporter au développement des connaissances et à celui des interventions féministes ? Je vais tenter d'illustrer ici une partie de la richesse des articles du présent numéro. Je vous laisse cependant le plaisir de découvrir plus en profondeur chacun d'eux.

Manon Dufour, diplômée en sexologie et en sciences humaines des religions, poursuit des études de troisième cycle en sociologie. Elle nous introduit, dans son article intitulé « L'existence de la druidesse. Une perception renouvelée du concept de féminité en Occident », au cœur de la civilisation celtique et de son abondante mythologie. Elle tente, dans l'analyse de l'archétype de la druidesse, de répondre aux questions suivantes sur la féminité : « De quelle nature est la féminité sacrée des Celtes ? Quels sont les attributs que l'on y a associés et transformés par la suite avec la venue du christianisme ? Quel espace peut-elle encore espérer occuper dans la pensée religieuse contemporaine ? » Manon Dufour montre en fait la complexité, l'étendue et la profondeur du concept de féminité et son caractère sacré dans la civilisation celtique, ce qui contraste avec l'utilisation qu'en fera le christianisme. La tripartition archétypale du féminin dans la mythologie celtique se réduira, selon l'auteure, dans la vision chrétienne : « La perception chrétienne suggérera une vision beaucoup plus dichotomique du féminin en opposant l'esprit, le cœur et le corps par exemple ». Cet article devrait stimuler les recherches sur l'importance du sacré au féminin et sur l'apport des civilisations anciennes à l'évolution contemporaine de nos sociétés.

Le deuxième article, celui de la philosophe Souad Chaherly-Harrar : « *L'assujettissement des femmes*, de John Stuart Mill », nous projette cette fois, au XIX^e siècle en Angleterre avec la parution de cet ouvrage de Mill qui aura une répercussion importante

tant en sociologie qu'en philosophie. Souad Chaherly-Harrar, quant à elle, insiste dans son article sur l'aspect philosophique de l'œuvre et veut montrer la spécificité de l'argumentation selon laquelle Mill défend la thèse de l'égalité entre les sexes : « Cette spécificité n'est décelable que par le recours au *Système de logique*, l'œuvre majeure de Mill, qui garantit l'unité de sa philosophie et accorde à la question de l'égalité entre les sexes une valeur philosophique, alors qu'elle était auparavant exclue de la philosophie et résistait à toute approche critique. » Les propos de l'auteure consistent « à examiner *L'assujettissement des femmes* en tant qu'œuvre philosophique totale où s'articulent la logique de la science et celle de l'art et où l'analyse théorique fonde une pratique, morale et politique, vouée à la libération des femmes. » La contribution principale de Souad Chaherly-Harrar à l'avancement des connaissances réside dans l'éclairage de la pensée de Mill à partir de l'analyse comparative de deux de ces ouvrages. Elle nous informe notamment de la modernité de l'œuvre de Mill par rapport à la question de l'égalité des sexes.

Yolande Cohen, historienne, et Chantal Maillé, politologue, dans leur article ayant pour titre : « Les cours d'instruction civique de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste. Une voie d'accès à la citoyenneté politique pour les femmes du Québec », nous conduisent cette fois dans le Québec des années 20. Un des intérêts de leur étude réside dans la situation contradictoire où se trouvent alors les femmes du Québec par rapport au droit de vote qu'elles viennent d'obtenir au niveau fédéral (en 1918), alors qu'elles en sont toujours privées au niveau provincial. Elles ne l'obtiendront à ce dernier niveau qu'en 1940. Une des hypothèses de Cohen et Maillé est que « si les cours ne peuvent résoudre le problème du non-accès au droit de vote, on ne peut s'empêcher de les considérer comme autant de démarches faites dans la perspective de son obtention », et j'ajouterais, avec les auteures, qu'ils se situent dans le processus plus large de conscientisation et d'instrumentation des femmes québécoises par rapport à la citoyenneté politique. Cohen et Maillé, à partir de l'analyse d'archives, nous font découvrir le contenu de ces cours, l'organisation du *curriculum* et les démarches faites, notamment par Marie Gérin-Lajoie, pour leur légitimation et leur intégration dans un programme universitaire. Là aussi, malgré l'absence de succès immédiat de l'intégration de ces cours dans les programmes d'études réguliers universitaires ordinaires, nous pouvons formuler l'hypothèse que ces démarches ont contribué à effriter peu à peu le mur interdisant aux femmes cet accès.

Avec l'article de la sociologue Geneviève Daudelin, « Des savoirs de femmes sur les nouvelles techniques de reproduction », nous faisons un saut dans la contemporanéité. D'entrée de jeu l'auteure nous prévient que « L'étude systématique des savoirs ou des représentations sociales à propos des nouvelles techniques de reproduction (NTR), chez des femmes ayant recouru à la médecine de la reproduction, montre une diversité et une complexité de ces savoirs que ne laissent pas soupçonner les écrits en sciences sociales sur les NTR. » Son étude, du type qualitatif, en fait la démonstration. Je mentionnerais aussi que cette observation de diversité et de complexité semble s'inscrire en filigrane chez la même personne et non seulement dans la comparaison des représentations sociales des femmes. Le travail très minutieux d'analyse qu'en a fait Geneviève Daudelin révèle une richesse sémantique. Cette étude nous permet en outre d'émettre l'hypothèse du non-accès généralisé de ces techniques de

la reproduction à l'ensemble des femmes qui souhaiteraient y recourir. Il est frappant de constater le niveau élevé de scolarisation des femmes qui ont participé à cette étude.

L'article suivant, de Karen Messing, ergonomiste et biologiste, d'Ana María Seifert, biologiste et ergonomiste ainsi que de Diane Elabidi, ergonomiste et designer, intitulé « Une analyse du travail de préposées à l'accueil pendant la restructuration des services de santé », nous introduit auprès de femmes qui assurent « la ligne de front » entre un établissement et ses usagers et usagères dans le contexte du « virage ambulatoire ». À partir d'une fine analyse ergonomique du travail de quelques-unes d'entre elles et d'une recherche du sens de leur travail par des entrevues individuelles et collectives, les auteures rendent compte de la complexité du travail de ces femmes et de ses multiples exigences (physiques, mentales et émotives). Leur étude démontre à quel point le travail de ces femmes, et par ricochet elles-mêmes, est encore invisible ou peu considéré. Comment, dans cette situation d'invisibilité, pouvoir penser des actions afin d'améliorer leurs conditions de travail et lui donner un sens ?

Marie-Josée Legault, sociologue et spécialiste en relations industrielles, dans son article titré « Des programmes volontaires d'accès à l'égalité, dix ans après », scrute les expériences de dix-sept entreprises qui ont démarré de tels programmes en 1987 et en 1988. Ces entreprises, dans le contexte du Plan d'action en matière de condition féminine du gouvernement du Québec, sont les pionnières « volontaires » de la mise en œuvre de programmes d'accès à l'égalité (PAE) à la suite de leur reconnaissance légale en 1985. « J'étais animée, nous dit l'auteure, par la conviction que la connaissance du déroulement du processus est essentielle à l'amélioration réelle de la représentation des femmes dans les entreprises (parce qu'au-delà de l'embauche il y a la persistance en emploi) et par le désir que l'amélioration de la représentation féminine ne soit pas seulement statistique, mais que l'ensemble de leurs expériences d'emploi s'enrichisse du même coup. »

Avec les (PAE), contrairement à la situation décrite dans l'article de Messing, Seifert et Elabidi, la question de « l'invisibilité des femmes » a été reconnue et des mesures législatives ont été prises pour la contrer. Qu'en résulte-t-il ? J'en conclus, avec l'auteure, que l'un des problèmes majeurs pour l'intégration des femmes dans certains types d'entreprises est les représentations, les jugements et les actions machistes d'hommes qui les trouvent cette fois, malgré leur faible nombre, beaucoup « trop visibles ».

Sylvie Frigon, criminologue, dans « Tuer pour survivre. Récits et parcours de Canadiennes, de Belges et de Françaises », sort de l'ombre ces femmes à l'origine d'un « maricide ». L'auteure situe son analyse dans le contexte des enjeux de la décision *Lavallee* par la Cour suprême du Canada en 1990 et de la pertinence légale du syndrome de la femme battue. Les questions à l'origine de son étude étaient les suivantes : « Quelle est la signification de ce geste pour ces femmes ? Comment s'inscrit-il dans l'histoire de vie de ces personnes ? Quels sont les facteurs déclencheurs ? Y a-t-il un déclic ? Quelles sont les réactions des femmes après le passage à l'acte ? » L'auteure a réalisé des entrevues avec quatorze femmes au Canada et huit en France et en Belgique condamnées pour l'homicide de leur conjoint légal ou de fait. Elle s'est entretenue en outre avec neuf personnes-ressources et spécialistes dans différents

domaines. L'énorme souffrance de ces femmes et leur libération : « J'avais le droit à la vie » se dégagent de cette étude.

Pour sa part, Ghislaine Guérard, spécialiste en communication, et Anne Lavender, assistante de recherche, dans une note de recherche : « Le fémicide conjugal, un phénomène ignoré. Une analyse de la couverture journalistique de trois quotidiens montréalais », traitent de ces femmes qui ont été tuées. Leur objectif est d'illustrer l'incidence de la structure narrative du récit journalistique, à savoir comment l'histoire et ses principaux protagonistes y sont représentés. Au total, 94 articles, parus dans *Le Journal de Montréal*, *La Presse* et *The Gazette* en 1993, ont été analysés. Les deux auteures rendent compte de la réduction du phénomène et de la banalisation ou au contraire du sensationnalisme avec lesquels les médias à grand tirage traitent de cette réalité. Même après qu'elles aient été tuées, les femmes sont encore mal traitées !

Ce numéro de *Recherches féministes* contribuera à rendre davantage visibles les femmes et à mettre en lumière leurs diverses expériences et leurs savoirs multiples. J'en remercie les auteures et je vous souhaite une bonne lecture.